

# **Conseil d'Établissement des Établissements primaire et secondaire de Payerne et environs**

*Séance du mercredi 20 novembre 2013 à 20h00*

Monsieur Jean-Jacques Guisolan ouvre la séance en souhaitant la bienvenue et en remerciant de consacrer cette soirée à cette séance du CEt.

M. Guisolan remercie également la commune de Grandcour de nous accueillir ce soir. Il présente Mme Combremont et la remercie de remplacer M. Henchoz ce soir.

M. Guisolan informe encore que Grandcour offre l'apéro après la séance et demande à Mme Combremont de transmettre nos remerciements à la Municipalité.

M. Guisolan s'excuse pour le choix malheureux de la date. Il fera mieux l'année prochaine.

## 1. Appel des membres

Sont présents :

- M. Jean-Jacques Guisolan
- M. Alain Lehmann
- Mme Monique Quillet-Blanc
- Mme Irène Combremont (remplaçante de M. Henchoz Jacques)
- M. le Directeur Philippe Duboux
- Mme la Directrice Danielle Zombath
- Mme Corinne Gotti
- Mme Anita Sonney
- M. Francesco Delle Donne
- M. Gérald Etter
- M. Philippe Delbrouck
- M. Pascal Savary
- Mme Sophie Despond
- Mme Sandra Ménétrety
- M. François Leuthold
- Mme Cindy Genilloud

Sont excusés :

- M. Jacques Henchoz
- Mme Delphine Morisset

## 2. Lecture de l'ordre du jour

Aucune remarque. Il est donc adopté à l'unanimité.

## 3. Mise en discussion du procès-verbal du 12 juin 2013

Suite à l'intervention de Mme Zombath, la correction du point 4 au dernier paragraphe a été apportée.

## 4. Correspondance

M. Guisolan n'a toujours pas reçu de réponse suite au courrier envoyé en date du 30 août à M. Pierre Jaccard. Il va patienter encore jusqu'au début de l'année prochaine. Si aucune réponse, il relancera M. Jaccard à ce moment là.

M. Guisolan a reçu un courrier de la part de l'association « Histoire de parents ». C'est un endroit neutre, très efficace et sans jugement. C'est une démarche uniquement volontaire et gratuite. Il remet ce courrier aux représentants des parents en suggérant d'organiser une présentation lors de la prochaine réunion.

M. Guisolan a aussi reçu un mail de la part de l'APé Vaud, accompagné d'un rapport sur les transports scolaires que vous trouverez annexé à ce procès-verbal. Il l'a remis à la commission sécurité routière afin de l'aider dans ses débats. Il est aussi annexé au présent procès-verbal.

## 5. Rentrée scolaire 2013

### a) Etablissement primaire

Mme Zombath précise que cette rentrée est particulièrement lourde, HARMOS ayant fait passer l'établissement à 1200 élèves et 135 professionnels les encadrant.

Quelques points ont été relevés :

- Il y a une nouvelle équipe de direction (3 nouvelles doyennes) qui appliquent un nouveau code de la route (LEO, CGE ...)
- Le corps enseignant est dans une situation inconfortable, ne sachant si l'EPPE restera tel quel, va s'agrandir ou se diviser.
- Le manque de locaux se fait de plus en plus criant (effectif lourd dans les classes, manque de salles spéciales, absence de locaux de dégagement). Le primaire a besoin d'au moins 48 classes en ville de Payerne (et trois salles

pour l'accueil et le MCDI), et 64 sur toute la zone de recrutement. Grâce à l'heureuse collaboration avec le secondaire, c'est plus ou moins applicable. Actuellement, l'établissement primaire fonctionne sur 11 sites.

- Suite du projet « Bien vivre ensemble 2 ans, et plus » soutenu par une équipe d'enseignantes très motivées. Journée pédagogique prévue le 4 décembre pour le corps enseignant sur « la violence de et à l'école », ainsi que présentation de brochures créées à l'interne. Spectacles pour tous les élèves, Les Chauds Doudous pour les 1-2P, la troupe Caméléon « Forum action » pour les 3<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> et toujours la troupe Caméléon « Trajet de Gabriel » pour les 7<sup>e</sup>-8<sup>e</sup>. Ces spectacles sont également offerts aux parents. Il s'agit d'un travail sur le respect de soi-même et des autres. Il s'agit surtout d'un gros projet qui avoisine les CHF 20'000.00 (subside de CHF 15'000.00 par PSPS, plus l'aide de l'ASIPE et de Graine de rêves).

Mme Zombath informe que ça se passe aussi bien que possible.

#### b) Etablissement secondaire

M. Duboux précise que la rentrée scolaire s'est bien déroulée. L'établissement secondaire a subi une cure d'amaigrissement : son effectif a passé de 900 à 650 élèves qui sont désormais répartis sur 3 degrés 9<sup>e</sup> / 10<sup>e</sup> et la 11<sup>e</sup> (il y a 10 classes pour chaque degré). Le reste des classes représentent les classes d'accueil et de développement.

Il y a 77 enseignants qui se répartissent les différentes tâches. Pour les classes de 9G, il est encore difficile de savoir ce qui se passe vraiment au quotidien. Les enseignants rencontrent assez peu leurs élèves. Le suivi de ceux-ci est donc plus difficile à gérer.

Tous les élèves de 9G sont réunis pour l'anglais (3 périodes par semaine). Un 2<sup>e</sup> professeur a été engagé pour travailler l'expression en anglais grâce à une mesure d'assistanat. Il a fallu aussi dédoubler les groupes d'allemand.

Pour les classes de 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup>, la scolarisation suit sont cours normalement.

L'ASIPE a mis des casiers à disposition des élèves de la Promenade. Chaque élève devra se procurer son propre cadenas.

Concernant le contrôle des absences des élèves, il y a du changement. Dès la rentrée, l'enseignant signale toute absence à l'aide d'un appareil électronique. De cette façon, tous les enseignants peuvent savoir si un écolier est absent. C'est un nouveau système qui n'est pas encore officiel mais qui est probablement amené à le

devenir. Les établissements fribourgeois utilisent déjà ce système de contrôle des absences.

Depuis la rentrée scolaire, il y a eu la JOM (les élèves qui suivent une journée leurs parents ou connaissances dans leurs métiers respectifs) et la création du conseil des élèves (les délégués de classes sont pleins d'enthousiasme, pleins d'idées. Le Cet va probablement les rencontrer en 2014.

Il y a des professeurs pour qui ces changements sont difficiles. M. Duboux va les aider à passer le cap, à aller de l'avant. La mise en œuvre concrète des nouvelles dispositions légales et réglementaires est compliquée.

Un nouvel horaire est à l'étude, avec réduction des pauses de midi, harmonisation avec le primaire et possibilité d'utiliser 10 périodes par jour afin surtout, d'optimiser l'utilisation des salles spéciales (sports, sciences, etc...).

M. Duboux informe que c'est un immense chantier et qu'il y a encore beaucoup de travail pour tout mettre en place.

### c) Transports et sécurité

La semaine passée, une rencontre a eu lieu en présence de tous les parents signataires, de M. Henchoz, de Mesdames Hänggeli, Combremont et de Montmollin. Les parents signataires ont été entendus et leurs demandes ont été prises en considération. C'est très difficile de trouver des solutions immédiates. M. Henchoz regarde avec d'autres sites comment ça se passe.

Le retour des parents est le suivant :

- Il n'y a jamais d'accusé de réception lors d'envois de lettres à l'ASIPE. Il faut très souvent écrire 2 fois.  
*L'ASIPE doit faire un accusé de réception très rapidement. M. Duboux tient à préciser que la secrétaire a déjà beaucoup de travail et que ces heures continuent de prendre l'ascenseur. Ce n'est pas une excuse mais une constatation. Il faut se donner le moyen d'engager une 2<sup>e</sup> personne. On veut devenir une grosse région mais il faut que les infrastructures suivent.*
- toujours les mêmes problèmes avec les bus (enfants turbulents, pas attachés.).  
Les parents proposent de préparer une circulaire pour qu'ils puissent s'annoncer quand ils peuvent venir dans les bus ou que les enfants viennent plus tard à l'école afin de ne pas attendre dans la cour sans surveillance.

Pour essayer de trouver des solutions, Le CEt propose de faire une séance en présence de l'ASIPE, de la commission routière, de M. Henchoz et de Mme Hänggeli et M. Cornamusaz. C'est avant tout un problème de comportement incivil qui met en danger les autres élèves.

La sécurité doit être une priorité. La sécurité de la Promenade n'est plus assurée. Il y a effectivement un groupe de jeune (plus en scolarité) qui sème la zizanie.

M. Duboux va écrire à la Commune pour obtenir des panneaux qui limitent le passage durant les heures de classe.

M. Leuthold précise que les 3 sites scolaires vont être équipés de caméra pour l'été prochain.

« Un éducateur de Rue » sera peut-être engagé pour autant qu'il soit accepté dans le prochain budget de la commune de Payerne.

La commission sécurité routière a souligné qu'il a manqué une patrouilleuse au passage piéton de la Grand Rue durant quelques jours. Il aurait été judicieux d'écrire une lettre pour avertir les parents même si cela est difficile à effectuer.

La commission signale également le problème « des parcages sauvages » devant le Casino Stand. Les parents se parquent entre les barrières grises et le passage piéton. Elle va donc écrire un courrier à la Police pour demander de venir faire des contrôles plus fréquents.

## 6. Commission « Evénements »

Aucune remarque concernant le rapport de la commission.

Mme Zombath informe le CEt que la collation de « l'arbre des 7ans » a été assumée par les secrétaires et les doyennes pour cette année encore.

Le Troc Vente n'aura pas lieu cette année et précise même que c'est la fin du Troc Vente sous sa forme actuelle. Cela demande beaucoup de préparation et au jour d'aujourd'hui, il y a d'autres alternatives telles que Ricardo, Anibis...

M. Guisolan ajoute que le CEt ne va pas prendre ces deux événements en charge.

## 7. Divers

- a) Couvert à la Promenade pour les élèves du LEGO  
M. Guisolan va demander à M. Eric Küng de déplacer le couvert de la Promenade lors de la prochaine séance communal.

b) Site internet

M. Guisolan remercie M. Leuthold pour tout le travail fourni et lui demande s'il y a la possibilité de voir le nombre de fois que la page a été consultée. En plus des convocations, merci de rajouter les procès-verbaux des séances en ligne.

c) Nouveau bâtiment scolaire

Le 5 décembre prochain, le conseil intercommunal de l'ASIPE est convoqué pour débattre de l'octroi d'un crédit de CHF 2'150'000.00 pour l'achat d'un bâtiment scolaire à l'état de Neuchâtel.

Voici les grandes lignes du préavis :

- il s'agit de regrouper tout le secondaire sur un même site afin d'éviter les pertes de temps lors des changements de classe qui ont énormément augmenté avec l'introduction d'HARMOS.
- en plus du prix d'achat, il faudra prévoir environ CHF 2'420'000.00 pour le déménagement, l'installation et les finitions, soit un total de CHF 4'570'000.00. Il s'agit là d'un prix des plus compétitifs car il y a moyen d'y aménager près d'une vingtaine de salles de classe.
- il serait installé derrière l'ancienne Promenade, sur l'actuel skate-park, la place multisports. Un droit de superficie a été négocié avec la commune de Payerne.
- Si le projet est accepté, le début de l'installation serait pour l'automne 2014 et il serait prêt pour la rentrée 2015.

M. Guisolan et Mme Combremont mettent à disposition leur copie du préavis avec les plans et les photos à disposition des intéressés.

M. Delle Donne souhaite parler d'un problème survenu dans la classe de sa fille. Un camarade de classe a subitement disparu du jour au lendemain sans donner de nouvelle.

Mme Zombath a connaissance de ce départ et confirme qu'effectivement après plusieurs recherches, la famille n'a pas été retrouvée. Il s'agit d'une famille « déboutée » et dans ces cas là, les Etablissements scolaires sont démunis devant une telle situation.

Mme Zombath précise toutefois, que si cela devait se reproduire, les parents peuvent sans autre prendre contact avec l'institutrice de leurs enfants qui a toutes les informations en mains.

## 8. Agenda

Les deux prochaines séances pour l'année 2014 seront le 19 février et le 4 juin 2014.

Dans la mesure du possible, la réunion des parents d'élèves devra se faire avant le 4 juin 2014.

La parole n'étant plus demandée, M. Guisolan remercie pour les débats nourris et lève la séance à 22h21. Il remercie encore une fois la commune de Grandcour pour son accueil et pour l'apéro auquel nous allons nous faire un plaisir de participer.

Annexes:

- Rapport de l'APé Vaud sur les transports scolaires

AU NOM DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRE  
ET SECONDAIRE DE L'ASIPE :

Le Président :

La secrétaire :

Jean-Jacques Guisolan

Cindy Genilloud